

**Cour
Pénale
Internationale

International
Criminal
Court**



Original : anglais

N° : ICC-02/04-01/05

Date : 6 mai 2008

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE II

**Composée comme suit : M. le juge Mauro Politi, juge président
Mme la juge Fatoumata Dembele Diarra
Mme la juge Ekaterina Trendafilova**

SITUATION EN OUGANDA

AFFAIRE

**LE PROCUREUR c. JOSEPH KONY, VINCENT OTTI,
OKOT ODHIAMBO et DOMINIC ONGWEN**

Sous scellés

Ex parte, réservé au Greffe et au Bureau du Procureur

**Rapport sur les mesures prises à ce jour par le Bureau du Procureur
pour informer les parties concernées de la transmission à la
République centrafricaine des mandats d'arrêt et des demandes
d'arrestation et de remise**

Origine : Le Bureau du Procureur

**Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour,
aux destinataires suivants :**

Le Bureau du Procureur

Le conseil de la Défense

Les représentants légaux des victimes

**Les représentants légaux des
demandeurs**

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

**Le Bureau du conseil public
pour les victimes**

**Le Bureau du conseil public
pour la Défense**

Les représentants des États

Les *amici curiae*

GREFFE

Le Greffier

Mme Silvana Arbia

La Section d'appui à la Défense

**L'Unité d'aide aux victimes
et aux témoins**

La Section de la détention

**La Section de la participation
des victimes et des réparations**

Autres

Le 12 mars 2008, la Chambre préliminaire II (« la Chambre ») a rendu la Décision relative à la requête urgente du Procureur du 10 mars 2008 (« la Décision »), par laquelle elle a autorisé le Bureau du Procureur, en collaboration avec le Greffe et à titre confidentiel, à informer les représentants des États, des organisations intergouvernementales et des forces régionales dont la coopération est essentielle en vue de l'arrestation des personnes recherchées, que les mandats d'arrêt et les demandes d'arrestation et de remise correspondantes avaient été transmis à la République centrafricaine¹.

La Chambre a également demandé au Procureur de lui faire ensuite savoir quelles autorités il avait informées de la Décision. Le Procureur fournit les renseignements suivants.

Autorités informées par le Bureau du Procureur

Le 12 mars, des membres du Bureau du Procureur se sont rendus en Ouganda pour recueillir des renseignements sur le décès de Vincent Otti et informer le Gouvernement ougandais de la transmission des mandats d'arrêt à la République centrafricaine.

Du 31 mars au 3 avril, des membres du Bureau du Procureur se sont rendus en République centrafricaine pour rencontrer les autorités nationales de cet État et informer les organisations internationales, les missions diplomatiques et les forces régionales concernées de ses démarches.

Pendant sa mission, le Bureau du Procureur a informé les missions diplomatiques de la France, des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne, ainsi que le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine et le Programme des

¹ ICC-02/04-01/05-Conf-Exp.

Nations Unies pour le développement, de la transmission des mandats d'arrêt à la République centrafricaine. Les membres du Bureau du Procureur en ont également fait part au chef d'état-major de la Force multinationale en Centrafrique ainsi qu'à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, organe politique sous l'autorité duquel a été mise en place la FOMUC (qui compte 500 soldats).

En outre, les fonctionnaires du Bureau du Procureur ont rencontré plusieurs membres du Gouvernement centrafricain, notamment le Chef d'État-Major des Armées et le Ministre adjoint de la Défense, pour se renseigner sur la situation. Les deux hommes leur ont confirmé que l'ARS avait été présente et pourrait toujours se trouver sur le territoire de la République centrafricaine et qu'elle avait mené plusieurs attaques contre des localités du district du Haut Mbomou, dans le sud-est du pays, enlevant de nombreux civils centrafricains. Ils ont déclaré que cette zone était extrêmement isolée et difficile d'accès. Malgré ces obstacles, ils ont expliqué au Bureau du Procureur qu'ils avaient envoyé sur zone une force réduite pour évaluer la situation et que, si l'ARS et les personnes nommées dans les mandats d'arrêt se trouvaient toujours sur le territoire centrafricain, les mesures appropriées seraient prises, notamment en demandant l'aide des autorités compétentes.

Informations relatives aux mouvements et aux activités récentes de l'ARS

Les autorités centrafricaines, mais également des informateurs en Ouganda, au Soudan et à l'ONU, ont confirmé que l'ARS avait pénétré sur le territoire de la République centrafricaine en février. Toutefois, il ressort des informations reçues que la majorité des membres de l'ARS se sont repliés sur leurs bases dans le parc national de la Garamba, en République démocratique du Congo

(RDC), durant la deuxième moitié du mois de mars². On a appris, notamment de personnes enlevées récemment et qui ont échappé à l'ARS, que celle-ci avait kidnappé plus de 300 civils au Soudan, en République centrafricaine et en RDC depuis février et les contraignait à suivre un entraînement militaire³.

D'après les informations dont le Bureau du Procureur dispose actuellement, le soutien international apporté aux pourparlers de paix de Juba continue d'entraver les efforts déployés pour galvaniser les soutiens au processus d'arrestation. C'est particulièrement le cas lorsque les personnes animant ces pourparlers, telles que l'Envoyé spécial des Nations Unies pour les zones touchées par l'ARS, déclarent explicitement que la CPI complique ces négociations⁴.

Outre les récentes informations reçues sur les enlèvements et l'entraînement militaire, le 10 avril, le chef de l'ARS n'a pas assisté à la réunion organisée à Ri-Kwangba, au Soudan, où il était prévu qu'il signe l'accord de paix final⁵. De

² "Uganda: LRA Escapees Speak Out - ICC Express Concern", *The Monitor*, 22 avril 2008 (disponible à la page <http://allafrica.com/stories/200804212000.html> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).

³ "Uganda rebels kidnap 350 people - Amnesty", Reuters, 22 avril 2008 (disponible à la page <http://africa.reuters.com/top/news/usnBAN223617.html> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "Ugandan rebels abduct more than 250 people in bush hideouts", *The Earth Times*, 17 avril 2008 (disponible à la page <http://www.earthtimes.org/articles/show/199602.ugandan-rebels-abduct-more-than-250-people-in-bush-hideouts.html> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "Uganda rebels abducted 55 children in south Sudan in recent weeks-chief mediator", Reuters, 16 avril 2008 (disponible à la page <http://www.somalinet.com/news/world/World/15170> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "Uganda: LRA Escapees Speak Out - ICC Express Concern", *The Monitor*, 22 avril 2008 (disponible à la page <http://allafrica.com/stories/200804212000.html> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "LRA Prepares for War, not Peace", IWPR, 24 avril 2008 (disponible à la page http://www.iwpr.net/?p=acr&s=f&o=344252&apc_state=henh ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).

⁴ "Forgiveness comes from the heart", Radio Netherlands, 21 avril 2008 (disponible à la page <http://intranet/sites/pressreview/Shared%20Documents/Forgiveness%20comes%20from%20the%20heart'.mht> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).

⁵ "Uganda rebel leader delays peace deal signing: top mediator", AFP, 10 avril 2008 (disponible à la page <http://afp.google.com/article/ALeqM5i2HcvXoesx4fPPH1Hm3pVTTLp6fw> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "Ugandan rebels suspend peace talks, appoint new team", *Sudan Tribune*, 11 avril 2008 (disponible à la page <http://www.sudantribune.com/spip.php?article26715> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).

nouveaux affrontements auraient également eu lieu au sein même de l'ARS. Le 14 avril, des rapports ont fait état du décès du nouveau chef adjoint de l'ARS, Okot Odhiambo, suite à une querelle interne⁶. Le Bureau du Procureur ne peut à ce stade confirmer ces renseignements, et de nouveaux éléments donnent à penser qu'Odhiambo serait toujours en vie. Le Bureau du Procureur va continuer de recueillir des renseignements à ce sujet ainsi que sur la situation des autres personnes recherchées et en informera la Chambre en temps opportun.

/signé/

M. Luis Moreno-Ocampo

Procureur

Fait le 6 mai 2008

À La Haye (Pays-Bas)

5 mai 2008) ; "Uganda's LRA Chief Negotiator Quits", VOA News, 11 avril 2008 (disponible à la page <http://www.voanews.com/english/Africa/2008-04-11-voa3.cfm> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).

⁶ "Uganda rebel infighting kills ICC target-sources", Reuters, 13 avril 2008 (disponible à la page <http://www.alertnet.org/thenews/newsdesk/L13124978.htm> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008) ; "Kony Kills His Deputy", The Monitor, 14 avril 2008 (disponible à la page <http://allafrica.com/stories/200804140008.html> ; consultée pour la dernière fois le 5 mai 2008).